

Réunion du comité de site de Bédier



Le mercredi 7 novembre s'est tenu le comité de site de Bédier. Regroupant les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives des directions présentes sur le site.

L'UNSA a de nouveau évoqué les différents problèmes empêchant les agents de travailler dans des conditions optimales.

Plusieurs réponses ont été apportées par les différents intervenants de l'administration. Concernant :

- La ventilation : il ne resterait plus que 6 bureaux où un défaut persiste en raison de vannes dites « fuyardes », le système de chauffage rafraîchissement fonctionnant à partir d'un réseau de tuyaux d'eau. Le matériel a été commandé afin de permettre la réparation des vannes avant la fin du mois de novembre.
- La qualité de l'air : la DILT a présenté les résultats des campagnes d'analyse de l'air effectuées entre le 19 et le 23 mars 2018 (7 mois de délai il vaut mieux tard que jamais). Il apparaît que les taux de pollution sont conformes aux valeurs de référence concernant l'air intérieur, faible pour le formaldéhyde, principal indicateur, et faible à modérée pour la pollution automobile.
- La qualité de l'eau : plusieurs analyses de potabilité ont été réalisées. Aucune n'a révélé de problèmes majeurs mettant en danger la santé des personnels. De nouveaux prélèvements ont été effectués le 19 octobre, la DILT est en attente des résultats.
- Les problèmes d'accessibilité dus au poids des portes d'entrée de Bédier Ouest : le constructeur du bâtiment a transmis à la DCPA une proposition technique d'aide à l'ouverture par l'installation d'une motorisation. La DCPA l'ayant validée le 19 octobre, l'agence de gestion est dans l'attente de la date d'intervention.
- La salle de sport : en raison du calendrier du marché elle ouvrirait en février 2019 (dans le meilleur des cas). Huit machines seront installées et un agent assurera la surveillance durant les heures d'ouverture de 11h (durant les plages fixes des agents en horaires variables?) à 14h et de 16h à 19h. Quel sera le grade, le statut (titulaire ou non titulaire) et la direction de rattachement de cet agent ? Que se passera-t-il concernant l'ouverture de la salle s'il est

absent ? A ce jour aucune précision n'a été donnée.

- Les odeurs identifiées aux 5ème et 6ème étages (croisement entre les ailes Yersin et Carpentier) : un moteur d'extraction est hors service. Le constructeur doit procéder à son remplacement.

La garantie de parfait achèvement a pris fin le 10 octobre. 70% des dysfonctionnements signalés ont été résolus. Le constructeur dispose de trois mois pour résoudre les 30% restants.

L'UNSA se félicite de la tenue de cette instance mais souhaiterait que son fonctionnement soit mieux réglementé et qu'elle soit mise en place sur tous les sites multidirectionnels. Rappelons que les premiers comités de site créés furent ceux de Morland (disparu avec le site) et de l'Hôtel de Ville qui ne s'est plus réuni depuis la fin des travaux de rénovation il y a déjà plusieurs années.